

MAIRIE DE



FLAYOSC

FLAYOSC, le 07 mai 2017

Monsieur Fabien MATRAS
Maire de FLAYOSC
Hôtel de Ville
83780 FLAYOSC

À

Monsieur le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé
Délégation Départementale du Var
Avenue Lazare Carnot, Cité Sanitaire
83 076-Toulon Cedex

Objet : Réponse de la commune de Flayosc à l'avis l'ARS sur le projet de PLU
Référence : Votre lettre du 30 janvier 2017

Monsieur le Directeur,

Par votre lettre citée en référence, vous m'avez fait connaître vos observations portant sur l'examen du projet de PLU de la commune de Flayosc.

Dans cette correspondance vous me précisez les points suivants :

-les servitudes attachées à la protection des eaux destinées à la consommation humaine doivent être prises en compte dans le document d'urbanisme de la commune,

-les servitudes liées à l'instauration des périmètres de protection du forage de Lavenon ainsi que le forage des Clos doivent être annexés au PLU,

-si les périmètres de protection de ces ressources sont bien mentionnées dans les annexes des servitudes d'utilité publique, il convient cependant d'annexer également au PLU dans les « Annexes générales-Documents n°5 », l'intégralité des arrêtés préfectoraux de Déclaration d'Utilité Publique, qui définissent les prescriptions et servitudes dans ces périmètres.

En conclusion, j'ai l'honneur de vous faire connaître que vos prescriptions seront prises en compte comme vous le demandez.

Recevez, **Monsieur le Directeur**, l'expression de ma très grande considération.



Copie : Monsieur le Sous-Préfet de Draguignan
DDTM